

PELTRE



Infos



JUILLET 2025

62

BULLETIN MUNICIPAL



PELTRE



Infos

Sommaire

EDITO DU MAIRE

→ CADRE DE VIE

- P 4 Fête villageoise et brocante
- P 5 Travaux : 6 rue de Chesny
- P 6 Travaux : Presbytère
- P 7 Travaux : atelier municipal
- P 8 Travaux : rue de Gargan – Phase 3
- P 9 Restauration du chemin de croix
- P 10 Petite sortie intergénérationnelle
- P 10 Incivilités : encore des dépôts sauvages
- P 11 La fête des voisins du Petit Canton

→ VIE CULTURELLE

- P 12 Fête de la musique

→ VIE SCOLAIRE

- P 13 Concours de réflexion civique

→ VIE ASSOCIATIVE : parole aux associations

- P 14 Un Printemps Théâtral Réussi au CELAP Théâtre de Peltre !
- P 15 Plus de 200 personnes à la fête de l'AS PELTRE
- P 16 Encore un beau succès pour le tournoi du Tennis Club
- P 16 L'histoire de notre village à petits pas
- P 17 Une saison 2024 - 2025 bien remplie pour l'Association Familiale

→ VIE MUNICIPALE

- P 18 La Commune de Peltre, ambassadrice du don d'organes
- P 19 La Commune de Peltre s'engage dans la lutte contre les mégots mal jetés
- P 19 Porte-Clés d'alerte
- P 20 Comptes Rendus du Conseil Municipal
- P 22 Prime Air Bois

→ VIE ÉCONOMIQUE

- P 23 Carina DI CATALDO

→ INFOS

- P 24 Etat civil : naissances, mariages, décès
- P 24 Merci Jacques
- P 24 Agenda des manifestations



**Directeur de la publication
et coordination :** Walter KURTZMANN

Equipe éditoriale :

Jacques DEVAVRY, Nadine GARCIA, Walter KURTZMANN,
Monique LEYDER, Cathy MOMPert,
Jean-Marc RACHULA et Elisabeth WIRTZ

Photographies :

Walter KURTZMANN, Monique LEYDER, Jean-Marc RACHULA
et Christophe LAURENT

Conception et Impression : TEKPRESSE (57)
tekpresse@orange.fr

Tirage : 900 exemplaires

Document distribué par l'équipe municipale. Imprimé avec des encres
à base d'huiles végétales et non minérale sur papier FSC



Notre engagement reste entier !

L'été ne se contente pas d'être une saison : il devient chaque année un moment à part dans notre vie et avec une saveur toute particulière, rythmé par les rencontres, la convivialité et le plaisir d'être ensemble. Une période de respiration hors du rythme effréné de la vie quotidienne et du tumulte.

Plus que jamais, dans un monde en proie à des guerres, des désordres et des violences qui suscitent incertitude, angoisse voire peur, la commune et sa vie locale restent un point de repère stable, accueillant et bienveillant.

L'instabilité politique que vit notre pays depuis l'été dernier et ses conséquences pour la vie quotidienne de chacun des Français nous font d'autant plus apprécier de vivre à Peltre.

Il y a un an, se tenaient des élections législatives anticipées, censées redonner de la cohérence et un cap à notre pays. Force est de constater que la situation politique de la France reste chaotique, et que l'incertitude continue de régner dans l'action publique du Gouvernement.

L'état des finances publiques, la déconnexion grandissante des élites technocratiques parisiennes vis-à-vis du reste du pays, ne font que se creuser, augmentent la défiance à l'égard des élus, créent une perception marquée par la méfiance et le découragement et conduisent la France dans une situation de plus en plus fragile. L'écart entre la politique nationale et la politique locale reste prononcé.

Dans notre fonction d'élus, la proximité avec nos concitoyens doit être le leitmotiv de notre action afin d'éviter ce décrochage que connaissent les élus nationaux.

Au-delà des vacances et de ses festivités, la vie municipale continue de suivre son cours, avec la même volonté de répondre aux besoins du quotidien de nos concitoyens et de préparer l'avenir.

Ainsi, plusieurs projets ont été engagés ces dernières semaines. Vous pourrez en lire le détail dans les pages qui suivent. Ces travaux traduisent notre engagement à maintenir le patrimoine communal en bon état et notre volonté d'accueillir des jeunes dans notre commune.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre soutien dans ces projets structurants. Ils traduisent une ambition simple mais essentielle : faire de Peltre un village toujours plus agréable à vivre, fidèle à son histoire mais résolument tourné vers l'avenir.

D'autres projets vont commencer après la rentrée et en particulier, la 3ème phase des travaux de voirie de la rue de Gargan et d'enfouissement des réseaux. Ils visent à améliorer la sécurité, le confort de circulation et l'accessibilité de cette rue, ainsi que son esthétique. Nous savons combien l'état de nos routes est un sujet sensible et prioritaire. Ces travaux, parfois contraignants, seront menés avec un souci constant de concertation et d'efficacité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, fait de rencontres, rempli de découvertes, de moments de joie partagée, de détente et de sourires.

Profitez de ces instants précieux avec ceux qui vous sont chers et, bien sûr, de cette chaleur humaine qui fait la richesse de notre commune. Quant à la municipalité, elle est d'ores et déjà mobilisée pour préparer la rentrée scolaire et les différents travaux à venir au cours du dernier trimestre.

Le travail ne s'arrête pas et malgré un contexte politique national très incertain, nous gardons le cap de notre engagement pour les Peltroises et Peltrois. Rendez-vous donc à la rentrée pour poursuivre ensemble l'élan que nous donnons à notre village tout au long de l'année !

Walter KURTZMANN
Votre maire

Fête Villageoise 2025

Cette année encore, **les membres du comité et les bénévoles de l'Association pour la Gestion de la Fête Villageoise se sont investis afin de proposer une belle Fête aux habitants de Peltre** avec un important travail pour préparer, en amont, ces deux jours qui se succèdent : le marquage des emplacements du vide grenier, l'achat des fournitures de restauration, le montage des tentes et la mise en place des tables.

Samedi, les porte-drapeaux, les représentants des associations patriotiques et les élus se sont retrouvés pour l'office religieux puis pour un hommage aux monuments aux morts.

Cette année, l'apéritif offert par la municipalité a été servi dans la salle des fêtes pour se prémunir de l'orage qui menaçait.

Puis, la soirée a pu commencer : les enfants ont été ravis de retrouver les manèges et les grands de se retrouver tout simplement !

Vers 22h15, le moment du traditionnel feu d'artifice est arrivé puis il a ensuite laissé les danseurs terminer la soirée sur la piste.

Après une courte nuit de sommeil, les bénévoles étaient debout dès 5 heures du matin pour accueillir les premiers exposants.

À dix-sept heures, certains exposants avaient déjà quitté la brocante et les autres étaient afférés à ranger.

À dix-huit heures, grâce à une équipe particulièrement performante, le village, débarrassé des éléments encombrants abandonnés par les exposants, a retrouvé sa propreté.

Cependant, il a fallu démonter les installations sous la pluie, faire la vaisselle et redonner au terrain sportif sa vocation première.

Un immense merci à toutes et à tous, bénévoles, personnel municipal pour votre engagement, votre énergie inépuisable qui ont permis de faire de ce week-end une parenthèse conviviale.



Travaux de rénovation et de transformation d'une maison

6 rue de Chesny

Les travaux de rénovation et de transformation de l'immeuble d'habitation du 6 rue de Chesny en 5 logements T2 dont un logement totalement accessible PMR ont commencé depuis mi-avril pour une durée prévisible de 8 à 9 mois (Coût des travaux : 754 270€).

Ces travaux avancent bien !

Le curage (nettoyage, dépose des mobiliers et appareils électroménagers, démolition des cloisons légères, etc...) a démarré le 30 avril, pour une durée de 3 semaines.

Pour conserver l'aspect des façades, il a également été décidé de réaliser une isolation du bâtiment par l'intérieur. Le choix a donc été fait de démolir les planchers.

Cette opération nécessite de maintenir ces façades par un système de confortement avec des poutrelles métalliques s'appuyant sur des plots bétons posés au sol. C'est la deuxième étape qui est en cours.

Pendant les phases d'études, les reconnaissances des fondations par le géotechnicien *Compétence Géotechnique Grand Est* ont permis de mettre en évidence qu'elles étaient communes avec la maison mitoyenne, assises dans les remblais hétérogènes surmontant directement des argiles qui sont bien connues pour leur sensibilité au phénomène de retrait-gonflement.

De plus, ces fondations de type semelle à des profondeurs comprises entre 0,1 et 1,2 m ne respectent pas localement la profondeur du hors gel de la région de 0,8 m et la profondeur liée à la prévention du risque retrait-gonflement des argiles.

La réalisation de micropieux règlera ces problèmes structurants des fondations et permettra de ne prendre aucun risque pour l'habitation mitoyenne. Ce sera la troisième phase du chantier.

Concernant la charpente, le diagnostic réalisé lors des études a montré qu'elle avait fait l'objet d'une restructuration qui l'a fragilisée. La poutre principale a été coupée et est maintenue d'une part par un étai métallique reposant sur la dalle du grenier et d'autre part par un appui sur une poutre secondaire posée sur un mur de refend.



Elle n'est plus conforme aux règles de construction des charpentes et toitures qui sont encadrées par des normes précisant les pratiques, matériaux, dimensions, et techniques à respecter.

Son remplacement est donc nécessaire et constituera la quatrième phase des travaux.

A suivre...



Travaux de rénovation du presbytère

Les études pour la rénovation du presbytère sont terminées.

Un appel d'offres sera lancé au cours de l'été pour la consultation des entreprises qui seront désignées pour réaliser les travaux.

L'ensemble des diagnostics préalables a été réalisé.

Les sondages géotechniques réalisés par FONDATEC ont permis de montrer que les désordres (fissures sur les murs et les pignons) existants semblent être liés aux causes suivantes :

- **Des tassements différentiels liés à la présence d'un sous-sol partiel** : la structure du presbytère est divisée en 2 blocs distincts sollicitant des hauteurs de sols non équivalentes. En effet, les fondations sont situées sur des argiles humides à environ 1,60m du niveau du sol du côté du bloc Sud-Est du bâtiment tandis qu'elles sont à 0,50m pour la partie Nord-Ouest dans des argiles compactes avec des cailloux.
- **Le retrait-gonflement des argiles** : les reconnaissances des fondations ont montré des arrivées d'eau au droit des sols des fondations de la cave alors que les sols des fondations des zones sans cave étaient simplement humides. Les variations de teneur en eau des sols pour les fondations hors cave sont donc plus importantes, induisant alors des tassements différentiels avec les zones avec cave liés au retrait-gonflement des argiles. La présence d'un puits dans la partie sans cave avec des variations de niveau d'eau aggrave ce phénomène.
- **L'absence de terrasse ou d'enrobé** sur tout le pourtour de la construction n'a pas pu limiter les variations de

teneurs hydriques des argiles à proximité des façades et ainsi protéger la structure vis-à-vis du phénomène de retrait-gonflement.

- **L'absence de drainage périphérique**
- **L'absence de joint de dilatation entre les différents blocs du bâtiment** : ce dispositif aurait permis de réduire l'apparition de fissurations à la jonction entre les différents blocs.

Des gros travaux de confortement du bâtiment vont donc être nécessaires et pourront consister en une reprise en sous-œuvre par approfondissement des fondations existantes par micropieux.

Toutes les fondations devront être traitées, y compris les refends intérieurs et la zone de cave.

L'architecte Benoit CORNEUX et son équipe ont travaillé sur la restructuration du bâtiment conformément aux accords qui ont été conclus entre la Commune et l'Évêché.

Le rez-de-chaussée du bâtiment sera réservé au logement du prêtre et au bureau paroissial.

Le 1^{er} étage sera divisé en deux appartements de type T2 et T3. Tandis que les combles accueilleront un studio et un appartement de type T2. Les nouveaux logements seront desservis par un escalier indépendant à créer.

La rénovation permettra de remplacer l'ensemble des menuiseries extérieures, d'isoler le bâtiment avec des matériaux performants et d'installer une pompe à chaleur en lieu et place de la vieille chaudière au gaz.



Travaux : atelier municipal

Le service technique municipal dispose actuellement de trois sites différents situés à :

- L'atelier du Couaroil ;
- La maison rue Daubrée;
- La cour de la mairie.

Dans le cadre d'une réorganisation générale, le Conseil Municipal a décidé de libérer ces différents locaux de les réaffecter ces sites à d'autres usages.

De plus, ces bâtiments ne correspondent plus aux besoins induits par leurs fonctions,

Par ailleurs, les agents communaux ne disposent que d'un bungalow installé dans la cour du Couaroil en 2003 qui leur sert de local vestiaire et sanitaire et qui ne répond pas aux dispositions du Code du Travail en terme de surface et de séparation des locaux homme/femme.

Par ailleurs, l'ensemble des véhicules est stationné à l'extérieur aux intempéries.

C'est la raison pour laquelle la construction d'un nouveau bâtiment pour l'atelier municipal a été envisagée sur la parcelle située à l'Est de la commune, rue des Fours à Chaux en bordure de la RD155b.



Le bâtiment comportera une surface d'environ 400 m² de stockage et locaux sociaux, ateliers et magasins.

Après appel d'offres, le Conseil Municipal a retenu le Groupement Architecture Build Concept Design / SC France / SOGECLI représenté par l'architecte Stéphane BONDUE.

Les études d'avant-projet définitif sont terminées et le coût total de travaux est estimé à 790 000,00 €



Travaux : rue de Gargan - Phase 3 et enfouissement des réseaux

Le Conseil Municipal en coordination avec la Direction de la Mobilité et des Espaces publics de l'Eurométropole a décidé de réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux secs et de réaménagement qualitatif de la rue de Gargan entre les numéros 9 et 43.

LES RÉSEAUX SUIVANTS SONT CONCERNÉS :

- Le réseau de distribution d'électricité concédé à réséda (Gestionnaire de Réseau de Distribution) ;
- Les réseaux de télécommunications Orange et SFR - Numericable ;
- Le réseau d'éclairage public appartenant à la commune.

POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE, LES OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

- 1| Apaiser la circulation dans la rue de Gargan (vitesse, sécurisation des traversées piétonnes).
- 2| Améliorer les cheminements piétons en proposant des cheminements aux normes et confortables, et installer un feu pour sécuriser la traversée piétonne vers la rue des Vignes ;
- 3| Concevoir des traversées piétonnes qui n'existent pas aujourd'hui ;

- 4| Maintenir l'offre de stationnement (22 places de stationnement de part et d'autres de la chaussée et 7 sur le parking au droit des N° 38/40) en adéquation avec les usages (1 place / logement minimum) et l'améliorer si possible.

- 5| Créer des espaces de plantations et analyser la possibilité/opportunité d'infiltration des eaux pluviales.

Le montant des travaux d'enfouissement à charge de la Commune est estimé à 213 000€ et ceux de voirie à la charge de la métropole à 401 000€.

La mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'enfouissement a été confiée à la société VRI (57 - Ogy-Montoy-Flanville). Elle sera directement assurée par la Direction de la Mobilité et des Espaces publics de l'Eurométropole pour les travaux de voirie.

Les études pour la voirie ont été finalisées à 90% en concertation avec la Commune et celles pour les travaux d'enfouissement seront terminées fin septembre.

En fonction du résultat des appels d'offres, les travaux devraient être réalisés entre novembre 2025 et mai 2026.

A suivre...



Restauration du chemin de croix

“ L’incendie de Notre Dame à Paris a modifié notre regard sur la préservation de notre patrimoine Judéo-Chrétien ”

Lors de sa réunion extraordinaire du 15 janvier 2025, le Conseil de Fabrique a validé, le projet de restauration des tableaux du Chemin de Croix de l’église Notre Dame de Peltre.

Ceux-ci sont très encrassés par les affres du temps et par des interventions hasardeuses voire catastrophiques qui ont été réalisées au fil des ans.

Parfois, la bonne volonté peut provoquer des conséquences irréversibles comme le vernissage des encadrements en bois des tableaux sans protection du fond provoquant des coulures importantes de vernis (vernis à parquet !) sur les tableaux.

Ces tableaux, réalisés par la Société Champigneulle de Bar-le-Duc, ont été érigés le 3 mars 1878, et offerts à la paroisse par un régisseur de Peltre au prix de 3000F... (soit 5 ans après la reconstruction de la nouvelle église consacrée le 28 décembre 1873 sur les fondations de celle que l’occupant avait incendiée le 27 septembre 1870). Ils sont en **plâtre polychrome** avec un encadrement en bois vernis.

Après analyse des résultats de l’appel d’offres réalisé auprès de professionnels en la matière et avec l’accord de Mr Victor BENZ (réfèrent de la Commission diocésaine d’art sacré), le Conseil de Fabrique a confié, la restauration des 14 tableaux du Chemin de Croix à la société luxembourgeoise “ **Nombre D’Or** ”, qui possède un atelier à Montigny-Lès-Metz.

Les minutieux travaux de restauration ont commencé début juillet et se poursuivront tout l’été. Ils sont réalisés par Sylvie Schied et son fils Pierre.

Pour financer cette restauration, le Conseil de Fabrique a pour objectif :

- **1** De recevoir **des dons individuels, ouvrant à réduction d’impôts,**
- **2** D’organiser des animations telles :
 - Un déjeuner dansant, le **dimanche 28 septembre 12h00**, à la salle des fêtes,
 - Un concert - Spectacle, le **dimanche 16 novembre**, salle des fêtes avec la **Chorale Mélody**,

L’inauguration des Tableaux restaurés aura lieu le dimanche 14 septembre à l’église, en présence de Monseigneur BALLOT, archevêque, évêque de Metz, avec :

- **Une Messe Solennelle à 10h30, et réception des 14 tableaux de Chemin de Croix restaurés.**
- **Un concert à l’église de Peltre à 16h00, donné par la “Chorale Jubilatío” .**



Petite sortie intergénérationnelle

Comme l'été dernier, les jeunes de la "Commission Jeunesse Citoyenne" ont décidé de renouveler la sortie inter générationnelle. Ils vous convient, vous les seniors, si le cœur vous en dit, à vous rendre à la Cueillette de Peltre pour faire le plein de légumes frais, de fruits, de fleurs. Ils seront là à vos côtés pour cueillir, porter vos paniers et surtout partager un bon moment. La visite de la cueillette terminée, c'est sur une note de convivialité que se terminera cette rencontre.

Vous pouvez déjà inscrire sur vos agendas la matinée proposée le 13 août.

Alors, si cette idée vous séduit, vite à vos téléphones pour vous inscrire en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Le transport sera assuré par nos soins au départ du parking de la mairie, (départ à 9h00 retour à 11h00). En attendant de se retrouver, prenez bien soin de vous.

Incivilités : encore des dépôts sauvages

Malheureusement, la commune est encore trop souvent confrontée à des dépôts sauvages de déchets. Sacs-poubelle, déchets verts, électroménagers, gravats, matériaux de construction...

Des déchets sont régulièrement retrouvés sur les chemins de campagne, aux bords des routes ou aux abords de la Cueillette et doivent être débarrassés par les agents communaux en déchetterie.

En plus de la pollution visuelle, ces déchets contaminent les sols et nuisent à la faune et à la flore locales. Certains résidus toxiques mettront ensuite plusieurs dizaines d'années à se décomposer. De plus, ces incivilités ont un impact sur les finances de Commune alimentées par nos impôts locaux. Ces actes, commis volontairement et par manque de civisme, persistent malgré l'installation des caméras de surveillance. Heureusement, la vigilance de certains de nos concitoyens a permis d'être rapidement alerté sur ces dépôts sauvages et sur leur localisation et d'en identifier les auteurs. Dans le 1^{er} cas (route de guerre), la police intercommunale a pu contacter le responsable et l'a mis en demeure de nettoyer les lieux.

Dans le second (chemin de Basse Bevoye), des éléments retrouvés parmi les déchets indiquaient clairement le nom et l'adresse d'une personne. Un constat a été dressé par la police intercommunale et transmis au procureur de la République qui va engager des poursuites.

Malheureusement, deux autres dépôts sauvages de plaques de d'Eternit ont été abandonnés sur derrière la ferme de Basse Bevoye et sur son chemin d'accès côté Cueillette. Ce genre de matériaux, contenant de l'amiante, n'est pas accepté dans les déchetteries en raison des coûts de son retraitement et des individus indéliques s'en débarrassent sans scrupules.

Il est important de rappeler que les **8 déchèteries de la métropole gérées par Haganis** sont accessibles à tous les habitants et ouvertes tous les jours, sept jours sur sept (sauf Peltre et Vernéville fermées les mardi et jeudi) et **qu'une déchèterie située à l'Actipole (rue de la Mouée) est réservée aux professionnels.**

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer ou dont les déchets sont trop volumineux, Metz Métropole propose également **un service gratuit de collecte des encombrants.**

Pour en bénéficier, il suffit de faire une demande auprès de Metz Métropole (au 03 87 20 10 00 ou via le formulaire en ligne sur [www.eurometropolemetz.eu / rubrique déchets](http://www.eurometropolemetz.eu/rubrique%20d%C3%A9chets)) et de sortir les déchets sur la voie publique devant ou au plus près de l'habitation, entre 20h la veille et 6h le jour de ramassage.



LA BONNE IDÉE

Avant de vous débarrasser de vos objets devenus inutiles mais encore en bon état, privilégiez **un don à Emmaüs** qui les récupèrent et les réparent pour leur donner une seconde vie.



ATTENTION

Le dépôt sauvage est passible d'une **amende** pouvant aller **jusqu'à 1 500 €**



La fête des voisins du quartier du Petit Canton

Le samedi 21 juin dernier, les résidents du quartier du Petit Canton ont organisé leur traditionnelle fête des voisins.



Pendant que Daniel, le chef cuisinier, terminait la cuisson de la bête, les voisins ont pris ensemble, dans une joyeuse ambiance, un verre de l'amitié.



Dès 8 heures du matin, l'équipe de cuisiniers a installé la rôtissoire et allumé le feu pour préparer les braises nécessaires à la cuisson du cochon à la broche.

Vers 13 heures, tout le monde est passé à table.

Près de 40 habitants du quartier se sont retrouvés sur le coup de midi, dans l'espace vert situé près du terrain de boules, juste à côté du City stade.



La dégustation du délicieux cochon grillé, cuit parfaitement à point a débuté. Le tout accompagné de nombreuses salades préparées par les participants.

A la fin du repas, tartes et gâteaux, cuisinés par les habitants furent servis en dessert.

Ce fut une belle et joyeuse journée ensoleillée. Les habitants comptent bien renouveler dès l'année prochaine leur fête des voisins.

Un grand bravo aux organisateurs qui ont ordonné et mis en place cette belle réunion amicale.



Fête de la musique 2025 : un succès en demi-teinte

Après une 1^{ère} édition 2024 qui avait attiré la foule à la salle des fêtes avec les groupes Musical Trip et Alchimie, tous les paramètres étaient au vert **ce samedi 21 juin pour faire de l'édition 2025 de la Fête de la Musique un gros succès populaire** : une météo archi-favorable malgré la chaleur, une fête pendant un week-end et des groupes divers et de qualité.

Tout se présentait donc sous les meilleurs auspices mais, pour des raisons qui échappaient à la municipalité et à l'équipe de l'Association de la Fête Villageoise, cheville ouvrière de cette manifestation, le 2^{ème} opus de la Fête de la musique n'a pas connu un succès aussi éclatant qu'attendu. Il n'aura été qu'en demi-teinte.

Ceux qui ont fait le déplacement en ont cependant eu pour leurs oreilles et leur plaisir.

Le rendez-vous était fixé à 19h00 sur le plateau sportif avec le groupe « **Miss Tigri** » qui a enchanté les spectateurs avec une série de morceaux de « **soft jazz** » et de bossa.

De quoi entrer tout de suite dans l'ambiance d'une fête populaire et conviviale.

Après, une courte pause qui permettait à chacun de profiter de la buvette et de la petite restauration, ce fût au tour du groupe « **Route 57** » de prendre le relais.

La très jeune formation pleine d'enthousiasme s'est magnifiquement illustrée en interprétant pendant plus d'une heure et demie et malgré une chaleur encore intense, du blues, une série de rock'n roll endiablés et des airs folk connus de tous. Un groupe très rock composé de Jean-Marc à la batterie, Joël à la basse, Jean-Marie et Georges à la guitare et de la chanteuse Ruth.

Deux belles animations qui auraient largement mérité une affluence plus en accord avec l'énergie dépensée par les organisateurs et les artistes...





Les cocottes de l'Histoire



Chaque année, l'UNC (l'Union National des Combattants) de la Moselle, la France Mutualiste et l'ONaCVG (Office national des combattants et victimes de guerre) proposent un concours de Réflexion Civique.

Notre école Julie-Victoire Daubié, avec ses élèves de CM1-CM2 a choisi le sujet suivant : « **Imaginez et réalisez un jeu ludique sur l'Histoire de France entre 1900 et 1960** ».

Chaque enfant a réfléchi au type de jeu que nous pourrions proposer.

Grace à Amandine Veler, élève en CM2 qui nous a amené cette idée, nous avons créé notre jeu « **Les cocottes de l'Histoire** » : Il a fallu le construire, apprendre à réaliser des cocottes en origami et surtout trouver plus de 60 questions sur cette période historique.

Nous avons ensuite invité certains membres du Jury à venir jouer avec nous afin de leur présenter notre travail.

Pour pouvoir gagner, l'objectif est d'empiler deux cocottes de chaque couleur ; une couleur correspondant à une période de l'Histoire ou à un événement ou un personnage de la Moselle.

Par ce projet ambitieux, nous avons eu la chance d'obtenir la deuxième place à ce concours et de recevoir **un chèque de 500 €**.

La remise de ce prix a eu lieu en présence de M. le Maire, Walter Kurtzmann, de M. Michel Dubrulle, président de l'UNC Moselle, M. Frank Chatillon, Président du Comité Mutualiste METZ / NANCY et de M. Claude Petitgand, responsable du concours.





Un Printemps Théâtral Réussi au CELAP Théâtre de Peltre !



La saison 2025 du CELAP Théâtre de Peltre a été marquée par un printemps théâtral riche et varié, avec deux formats qui ont su captiver le public.

▪ La Comédie « Le Syndrome de l'Écossais » : Un moment haut en couleur

La pièce « Le Syndrome de l'Écossais », présentée par le CELAP, a connu un beau succès avec 7 représentations entre mars et mai. Près de 600 spectateurs ont applaudi nos talentueux comédiens et comédiennes. Un grand merci à vous et un grand bravo à eux pour leur belle performance !

▪ Le Festival Théâtre'a Peltre : Un Week-end de Passion et de Partage

Le dernier week-end de mai a vu la deuxième édition du festival Théâtre'a Peltre, un événement qui a rassemblé 6 troupes du pays messin pour 6 spectacles variés. Du duo en scène à l'improvisation, en passant par le jeune public, la comédie sociale et la comédie classique, il y

en avait pour tous les goûts. Près de 370 spectateurs ont vécu des moments inoubliables de spectacle vivant. Un immense merci aux compagnies participantes : Les Complices, Le Théâtre d'Y Voir, L'Autre Scène, Le Théâtre A Dire, et la Compagnie Impact.

Vivement la saison prochaine !

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du CELAP pour participer à l'organisation de tous ces événements, contactez-nous ! www.celap.fr ou Facebook Celap Théâtre.

Bel été à toutes et tous !



200 Personnes à la fête de l'AS Peltre !



Samedi 7 juin s'est tenue la traditionnelle fête de fin de saison de l'AS Peltre, dans une ambiance festive et conviviale, autour des nouvelles installations du stade Victor Mallaizée.

Après les matchs du matin, disputés entre les enfants, parents, amis et dirigeants, tout le monde s'est retrouvé pour partager un BBQ offert aux licenciés du club. L'après-midi s'est poursuivi par des jeux et défis pour les enfants et par un tournoi amical disputé par 8 équipes composées des proches et amis de l'AS Peltre.

La journée, s'est clôturée par un mot du Président, Thierry Grandjean et du Maire, M. Walter Kurtzmann, qui a tenu à souligner la bonne santé du club, et à remercier les acteurs qui agissent toute l'année pour la bonne marche de la vie associative de la commune.

Puis la Tombola a permis de repartir les bras chargés de nombreux et très beaux lots, offerts par nos partenaires que nous remercions chaleureusement pour leur soutien et leurs dons.

Merci aux acteurs de cette belle journée, à tous nos bénévoles et membres du club, pour cette belle réussite.

Nous en profitons pour vous dire que nous sommes activement à la recherche de personnes qui pourraient nous aider dans notre mission : Coachs, dirigeants, comité...

Et que les inscriptions pour la nouvelle saison ont débuté pour toutes les catégories, du mini foot (4 ans) aux U15, ainsi que pour notre équipe fanion.

**Renseignements auprès du secrétaire,
Philippe Thomas 07 71 57 12 22
ou peltre.as@moselle.lgef.fr**





Encore un beau succès pour le tournoi du Tennis Club

Les deux finales de la 14^{ème} édition du tournoi open du TC Peltre ont tenu toutes leurs promesses, dimanche 6 juillet, avec deux très beaux matchs disputés dans une bonne ambiance, malgré la pluie.

Chez les dames, Ambre Bellot (15 – Batilly TC) s'impose face à Cerise Gisselaire (15/1 – Montigny-Lès-Metz TC) sur le score de 6/3 - 7/5

Côté messieurs, Thomas Casciola (15/1 – Marly TC) remporte une finale de haut niveau face à Alix Ast (4/6 Metz ASPTT) sur le score de 5/7 - 6/2 - 6/4.

Le tournoi, c'est une trentaine de bénévoles du club pour assurer les permanences en soirée et les week-ends et c'est aussi :

- **158 participants** dont 40 dames et 118 messieurs ;
- **183 matchs joués en 5 semaines** sur les 2 courts extérieurs ;
- **32 clubs représentés ;**
- **57 joueurs du TC Peltre.**



Les plus jeunes joueurs ont 13 ans et le plus âgé 77 ans, et le plus beau parcours du tournoi est celui de Thibaut Dupuy de Peltre avec 8 tours disputés. Le tournoi s'est clôturé par la remise des prix et le vin d'honneur dans la salle de Jury, en présence de Walter Kurtzmann, Maire de Peltre. Les arbitres ont eux aussi été mis à l'honneur, recevant le tee-shirt officiel du tournoi offert.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux sponsors et à tous les participants !

L'histoire de notre village à petits pas

Lors de son habituel week-end de fête sportive du 13 et 14 septembre, l'AEA organise en plus une visite historique du village.

Comprendre comment un petit village de 805 habitants en 1931, organisé le long d'une grande rue qui compte de nombreux cafés, épiceries, restaurants, hôtels... s'est agrandi pour devenir notre commune actuelle. Cette balade racontée vous emmènera du château de Crépy à l'angle de la rue de Chesny en passant par l'ancienne gare, l'église et vous fera remonter la rue de Gargan. Les intervenants feront revivre les temps forts de notre village ainsi que la



vie quotidienne. Ils tenteront de répondre à vos questions. Le reste du village fera l'objet d'une prochaine visite.

Une exposition photos organisée par le club ados se tiendra sur le plateau sportif le dimanche. Pour une bonne organisation de ce moment, nous vous proposons deux horaires : **le samedi 13 septembre à 16h00 et le Dimanche 14 septembre à 14h00.**

Il faut prévoir environ 2 heures. Le rassemblement se fera sur le parking de la mairie. A bientôt !

Association Familiale de Peltre : Une saison 2024 - 2025 bien remplie



L'Association Familiale de Peltre a connu une saison 2024 – 2025 bien remplie avec de nombreuses activités parmi lesquelles la Balade Familiale avec ses énigmes cachées sur le parcours, la remise des médailles avec danse, chansons, maquillage, pour les enfants qui ont suivi les séances Piscine tout au long de l'année, la visite de la cathédrale et de l'évêché, les rencontres Échecs avec la participation de Florian, les réalisations fabriquées par les enfants sous la houlette de Catherine, la Journée des Associations et son fameux barbecue, les soirées Jeux et ses bons desserts...

Sans oublier les Olympiades, organisées au NEC par la Fédération Seniors Moselle, où notre participation nous a permis de remporter, le 2^{ème} prix par équipe

Et déjà se profile la saison 2025 – 2026 avec de nouvelles activités : Conversation Anglaise, Art Thérapie, et le soir Crochet Adulte à 19h00 et, très pratique pour celles qui travaillent, Gym à 20h00.

*Notre programme est prêt à démarrer, il n'attend plus que vous.
Mais prenez bien le temps de passer un bel été et de bien vous reposer*

PROCHAINES DATES :

Du 6 au 12 Octobre : Brioches de l'Amitié

16 Octobre : Journée Découverte du Patrimoine avec la Fédération Seniors Moselle

Octobre : Bourse aux Plantes

31 Octobre : Soirée Halloween

21 Novembre : Assemblée Générale

23 Novembre : Repas de l'Association Familiale





Don d'organes : Peltre, nouvel ambassadeur

Peltre est devenue la 26^{ème} Ville ambassadrice du don d'organes en Moselle, une démarche visant à lever le tabou sur une question encore sensible.

TOUS DONNEURS PRÉSUMÉS, À CONDITION DE LE FAIRE SAVOIR

En France, la loi stipule que nous sommes tous donneurs présumés. Près de 80 % des Français se disent d'ailleurs favorables à donner un ou plusieurs de leurs organes après leur mort, mais 53 % seulement en ont fait part à leur famille.

Aussi, si la personne décédée n'était pas inscrite au registre national des refus, les soignants se tournent vers les proches pour s'assurer qu'elle n'avait pas, de son vivant, exprimé une opposition au don d'organes et de tissus, mais en cas de doute, les proches peuvent refuser. Résultat, dans plus d'un tiers des cas (36,4 % en 2 024), la famille refuse ce don quand le corps médical vient leur demander leur accord. Si la France a retrouvé en 2 024 un niveau de greffes proche de l'avant-Covid (6 034), cela ne suffit pas : plus de 2 000 patients restent sur liste d'attente, souligne la directrice de l'Agence de la biomédecine. Face aux refus croissants de familles et aux « idées reçues », il est donc important de sensibiliser la population à cette cause. C'est l'objectif que s'est fixé le Conseil Municipal en devenant Ville ambassadrice du don d'organes.

RUBAN VERT, LE SYMBOLE DES DONNS D'ORGANE

Vendredi 20 juin, a eu lieu le dévoilement du panneau avec son ruban vert « **Peltre, ville ambassadrice du don d'organes** » implanté aux entrées de la commune en présence des représentants de l'ADOT 57 (*Association pour le Don d'Organes et Tissus humains*) et plus particulièrement M. Michel MAURER, son président et de Mme Marie-Françoise DELHOMME, infirmière coordinatrice de prélèvements d'organes et de tissus.

Le ruban vert incarne la gratitude envers les donneurs, mais aussi l'espoir pour les 21 000 patients en attente d'une greffe chaque année.

À l'occasion de la journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe - qui a lieu le 22 juin, la Commune a poursuivi ses actions de sensibilisation à cet enjeu vital par la projection du film *Réparer les vivants*, suivie d'une conférence, d'un concert avec le groupe Tous En Chœur et de la signature d'une charte d'engagement avec Greffes +.

« DITES OUI, DITES NON MAIS PARLEZ-EN »

Un moment particulièrement fort fut l'hommage rendu aux donateurs, en présence de familles ayant vécu ce geste de générosité. Tout au long de la conférence, un message fondamental a été martelé : le don d'organes ne doit pas être un sujet tabou, mais une discussion naturelle au sein de chaque famille.

La professionnelle de santé a également rappelé que tout le monde peut être donneur, « **sans limite d'âge** », ou que « **le don d'organes est compatible avec tous les rites funéraires** ». En rejoignant le réseau des villes ambassadrices, Peltre espère contribuer activement à faire reculer le taux de refus et soutenir cette chaîne de solidarité humaine.





La Commune s'engage dans la lutte contre les mégots mal jetés avec Alcome

SAVIEZ-VOUS QU'UN SEUL MÉGOT PEUT POLLUER JUSQU'À 500 LITRES D'EAU ?

A lui-seul, il contient une centaine de substances nocives voire cancérogènes, qui contaminent à la fois, l'eau, l'air et les sols.

Pour lutter contre cette pollution, Peltre est fière d'annoncer la signature d'un contrat de partenariat avec **l'éco-organisme Alcome**, agréé par l'Etat, marquant ainsi une étape significative dans la lutte contre la présence de mégots de cigarette dans l'espace public.

Ce partenariat permet de couvrir les coûts de nettoyage des mégots par la Commune, de mettre en place des dispositifs de rue spécifiques (cendriers et éteignoirs sur les corbeilles de rue) et d'accompagner la Commune dans sa lutte contre les mégots abandonnés dans les espaces publics (fourniture de cendriers de poche, kits de communication, conseils et recommandations, suivi par les experts d'Alcome).

Au 1^{er} juin 2025, près de 1 446 collectivités comme Peltre se sont engagées dans la démarche et ont signé un partenariat avec Alcome, soit 40% de la population française.

En France, on trouve en moyenne 1,3 mégot tous les dix mètres de voirie.

L'objectif d'Alcome est de réduire de 40% la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public d'ici à 2026.

En s'engageant avec Alcome, Peltre participe à la concrétisation de cet objectif.

La Commune va mettre en place dans le cadre de ce partenariat :

- Un état des lieux des « **hotspots** » mégots (lieux à forte concentration de mégots au sol) et des dispositifs de collecte existants ;
- Des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement (distribution de cendriers portatifs, installation d'éteignoirs ou petits cendriers intégrés aux poubelles et de cendriers sur pied, etc...).

Ensemble avec Alcome, la Commune de Peltre poursuivra son engagement vers un environnement partagé plus propre et préservé pour les générations futures.

Porte-Clés d'alerte

Le Conseil Municipal a décidé de distribuer des porte-clés d'alerte aux femmes de la Commune qui en font la demande.

L'objectif est de dissuader de potentiels agresseurs et de lancer l'alerte si elles sont victimes de violences dans la rue, dans un parking, etc...

C'est en effet souvent ce qui pose problème quand une femme est suivie ou abordée par un inconnu dans la rue : alerter les passants, les riverains, tous ceux qui pourraient intervenir aux alentours.

Avec ce porte-clés d'alerte, si une femme est importunée par un individu, elle dégoupille le boîtier, appuie sur le bouton et déclenche une alarme stridente avec un niveau sonore de 140 décibels, juste au-dessus du seuil de la douleur.

Selon les 1^{ers} retours d'expérience, dans neuf cas sur dix, le dispositif fait fuir le ou les potentiels agresseurs.

L'article possède également une lampe de poche LED intégrée pour un éclairage rapide lorsque vous marchez dans l'obscurité ou que vous trouvez des trous de serrure.



La distribution de ces porte-clés **est réservée aux Peltroises de plus de 16 ans.**

Les porte-clés d'alerte sont à commander avant le 15 septembre par l'envoi d'un e-mail à :

secretariat@mairie-peltre.fr

en précisant ses nom, prénoms, adresse et numéro de téléphone. Ils seront **à retirer gratuitement**, sur présentation d'une Carte Nationale d'Identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, au secrétariat qui informera les intéressées de la date de début de la distribution.



Retour sur les conseils municipaux des 30 avril et 18 juin 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL :

→ SUBVENTION ALLOUÉE

Le Conseil Municipal décide d'allouer pour l'année 2025, la subvention suivante :

- 4 000 € à l'AS PELTRE

→ SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE 2025 - 2030

En 2020, les élus de l'Eurométropole de Metz ont souhaité se mettre en conformité avec le SDAHGV 2017-2023 et d'importants travaux d'aménagement ont été entrepris avec une livraison des nouveaux équipements en février 2023.

L'Eurométropole de Metz a investi 5 millions d'euros (hors taxes) afin d'aménager :

- La nouvelle aire de grand passage définitive de 200 places à Moulins-Lès-Metz, inaugurée en 2022,
- L'extension de l'aire d'accueil de Marly/Montigny-lès-Metz en 2022 (12 places supplémentaires),
- La nouvelle aire d'accueil de Metz Seulhotte en 2023 (48 places),
- La réfection des équipements électriques de l'aire de Metz Blida.

Le territoire de l'Eurométropole dispose ainsi de trois aires d'accueil (soit 140 places), occupées en moyenne à 38% de leur capacité, et d'une aire de grand passage ayant déjà accueilli 750 caravanes, soit 11 groupes depuis son ouverture.

En conséquence, la collectivité est en conformité avec le SDAHGV 2017-2023 depuis le 09 février 2023.

A la lecture du projet de schéma départemental proposé, il en ressort que les prescriptions recommandées ne sont pas géographiquement équilibrées et pertinentes, et que les demandes de stationnement, présentées comme faibles en nombre, sur les territoires des EPCI voisins (CC Rives de Moselle et CC Pays Orne Moselle) soient « absorbées » par les aires de l'Eurométropole de Metz notamment, démontrent une inapplication du projet de schéma tel que présenté.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis défavorable au SDAHGV 2025-2030 et a demandé à l'État de retirer du projet les mentions suivantes :

- « Une réflexion pourra être engagée pour l'utilisation de ces aires au profit de groupes locaux ou de passage,

qui ne rentreraient pas parfaitement dans la définition du grand passage mais ne trouveraient pas de solution d'accueil en été » (p.7).

« Avant que ne puisse être étudiée l'implantation de terrains familiaux locatifs » (p.21), le Conseil Municipal, comme le Bureau de l'Eurométropole de Metz demande également :

- De reconsidérer le besoin sur les territoires voisins (Rives de Moselle et Pays Orne Moselle) afin d'accueillir les missions de grand passage en été et ainsi éviter un engorgement de l'aire de grand passage de l'Eurométropole de Metz générant des occupations illicites sur son territoire ;
- À l'État de tenir ses engagements en matière de traitement et d'expulsion des occupations illicites sur le territoire, alors même que l'Eurométropole répond à ses obligations.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN :

→ DÉSAMIANPAGE ET RÉFECTION DES SOLS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : CHOIX DES ENTREPRISES

Le Conseil Municipal a décidé de procéder aux travaux de réfection des sols de l'école élémentaire, dans la lignée des travaux exécutés en 2018 à l'école maternelle.

En effet, la réalisation en 2006 du Dossier Technique Amiante avait mis en évidence la présence de fibres d'amiante contenues dans la colle du revêtement de sol.

Des mesures de contrôle ont été régulièrement réalisées depuis 2006 conformément à la réglementation mais il est préférable de remplacer ce sol avant que son état d'usure ne soit tel que des fibres d'amiante soient susceptibles d'être libérées dans l'atmosphère.

Le Conseil Municipal décide de confier la réalisation des travaux qui sont donc répartis en 2 lots à :

		ENTREPRISE	MONTANT GLOBAL EN € HT
LOT 1	DÉSAMIANTAGE	GCM DEMOLITION 67 - Bouxwiller	60 856,00 €HT
LOT 2	SOLS SOUPLES	DEBRA 57 - Marly	27 415,20 €HT



→ ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX - RUE DE GARGAN - CHOIX DU BUREAU D'ÉTUDES

Après les tranches 1 et 2 des travaux de requalification et de réfection de la rue de Gargan (entrée rue de Gargan côté étrier jusqu'à la rue Saint André) étant achevées, la Direction des Espaces Publics de l'Eurométropole propose à la Commune d'enclencher à l'automne prochain la phase 3 de la rue Saint-André jusqu'à la rue des Vignes.

Le projet de cette phase 3 comprend non seulement la requalification de cette portion de voirie dans la lignée de ce qui a été démarré mais également l'enfouissement des réseaux secs (réseau électrique en basse tension, réseau d'éclairage public, réseau téléphonique et réseaux à fibres optique d'Orange et SFR), travaux restant à la charge de la Commune.

Le montant des travaux pour la part "Enfouissement" est estimé à 213 000 €.

Après mise en concurrence, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'enfouissement à la société VRI (57 - Ogy-Montoy-Flanville) **pour un montant provisoire de 10 598 € HT soit 4,9% du montant estimé des travaux** et charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions au taux maximum auprès des différents partenaires et de déposer toutes les autorisations administratives nécessaires à l'opération et notamment les autorisations d'urbanisme.

→ SUBVENTIONS ALLOUÉES À DES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'allouer pour l'année 2025, la subvention suivante :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION SOLLICITÉE	SUBVENTION ACCORDÉE
TENNIS CLUB de PELTRE	5 000 €	5 000 €
Les P'TITES TOUPIES	200 €	200 €
SPORT CO VSP	500 €	500 €

→ ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE "DIAGNOSTICS PHYTOSANITAIRES"

Le Conseil Municipal décide la participation de la commune de Peltre aux groupements de commandes permanents à la carte instaurés par Metz Métropole, ouverts aux communes de la métropole et aux organismes associés intéressés par la démarche, dans le domaine d'achats des Diagnostics phytosanitaires.

→ PARTICIPATION AU SÉJOUR ADOS

Les PEP Lor'Est, gestionnaire de l'activité "Ados" du C.S.E. les Pel'tiots organise un séjour à destination des adolescents, en lien avec le projet porté par l'association et en cohérence avec les actions menées localement par le Club Ados Peltrois.

Cette année, le séjour se déroulera aux **Carroz d'Arâches, du lundi 7 juillet au dimanche 13 juillet 2025**, en collaboration avec d'autres clubs ados du territoire.

Aussi, une demande de participation financière de la Commune a été déposée afin de réduire le coût du séjour, qui s'élève à 750 € par adolescent.

Au vu des diverses actions menées par les jeunes réduisant le coût du séjour à 580 €, il est demandé une subvention de 170 € par enfant Peltrois. (*à noter qu'une aide de 80 € sera versée pour un 1^{er} départ*).

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de ses membres présents et après en avoir délibéré, d'octroyer une participation d'un montant de **80 € par jeune participant, subvention versée à la structure les PEP Lor'Est.**





→ DEMANDE DE SUBVENTION - ATELIER MUNICIPAL

Lors de sa réunion du 24 novembre 2024, le Conseil Municipal, après avis de la Commission Travaux, a **approuvé le projet de création d'un atelier municipal pour le service technique**. Le montant total de l'opération est estimé à 750 000 € (base 2022).

Le bâtiment comporterait une **surface d'environ 400 m² stockage et locaux sociaux, ateliers et magasins**.

M. le Préfet a informé la Commune que sa demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025 a été classée sans suite par faute de crédits et qu'il convient de redéposer la demande en 2026.

Toutefois, ce projet sera soutenu par Metz Métropole qui a instauré **un dispositif de fond de concours d'un montant maximum de 120 000 € par mandat**.

La mission de l'équipe de maîtrise d'œuvre a bien avancée et l'APD (avant-projet définitif) a été présenté le 4 juin 2025 à la Commission Travaux. L'estimation du coût des travaux a été réévalué par l'équipe de maîtrise d'œuvre à 790 000 € soit un coût total de l'opération estimé à **899 035 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1 | Approuve la poursuite de l'opération de construction d'un atelier communal, pour un coût total de travaux estimé à **790 000,00 € HT ;**

2 | Charge M. le Maire de solliciter les subventions les plus larges sur la base du nouveau montant des travaux et de présenter un dossier de demande de subvention auprès de :

- M. le Sous-Préfet, représentant des services de l'État, au titre de la DETR 2026, **avec un taux d'intervention de 20 à 40 % ;**
- M. le Président du Conseil Départemental, au titre du dispositif Ambition Moselle à hauteur de **50 % du reste à charge après tous les financements ;**
- M. le Président de l'Eurométropole de Metz au titre du **Fond de Concours pour un montant de 120 000 € ;**

La Prime Air Bois

La Prime Air Bois mise en place depuis le 1^{er} janvier 2025 par l'Eurométropole de Metz, aux côtés de l'ADEME, pour une durée prévisionnelle de 3 ans.

Cette prime a pour but d'inciter les ménages à remplacer leur ancien système de chauffage au bois (*antérieur à 2005 ou foyer ouvert*) par un système plus performant et moins polluant. Ainsi, ils améliorent à la fois la qualité de l'air et leur confort de chauffage.

Ils peuvent bénéficier de cette prime pour l'installation :

- Soit d'un système de chauffage au bois ou pellets plus récent, et plus écologique
- Soit d'un système fonctionnant aux énergies renouvelables telles que pompe à chaleur, ou installation solaire double service (eau + chauffage).

Cette prime est accessible à tous, quel que soit le revenu de référence du ménage.

Le montant de la Prime Air Bois est de 1 500 €, auquel peut s'ajouter une bonification de **500 € sous conditions de revenus** (soit une prime totale de 2 000 €). **De plus, elle est cumulable avec d'autres aides.**

Qui contacter ?

RENSEIGNEMENTS ET AIDE À LA CRÉATION DE DOSSIERS :

Espace Conseil France Rénov

ALEC du Pays Messin

2-4 Rue Four du Cloître, 57000 Metz

03 87 50 82 21

info@alec-paysmessin.fr

Allumer son feu par le **haut est plus efficace**

Cela surprend mais c'est pourtant la **meilleure solution pour moins polluer**



Carina DI CATALDO, Chargée de gestion indépendante

Un accompagnement concret, structuré et humain pour les entrepreneurs et artisans locaux

Installée dans la commune, Carina Di Cataldo connaît bien les réalités du tissu entrepreneurial local. Ancienne cheffe d'entreprise dans l'artisanat, elle a dirigé une SARL à Peltre pendant plusieurs années. Cette expérience lui a permis de vivre de l'intérieur les nombreux défis auxquels sont confrontés les dirigeants : production, gestion, développement commercial, visibilité... sans oublier les impératifs personnels.

Aujourd'hui freelance, elle met ses compétences au service des artisans, commerçants et petites entreprises situées entre Pont-à-Mousson et Thionville.

Elle propose un accompagnement **personnalisé et opérationnel**.

Son approche vise à **faire gagner du temps, alléger la charge mentale des dirigeants et offrir un soutien qualifié...** sans passer par l'embauche d'un poste support.



UNE ALLIÉE STRATÉGIQUE, PRÉSENTE SUR TOUS LES FRONTS DE LA GESTION D'ENTREPRISE :

- **Gestion administrative et RH**
 - **Organisation** : classement, optimisation des espaces physiques et numériques, planification
 - **Commercial** : devis, factures, relances, suivi des paiements, négociation fournisseurs
 - **Logistique** : gestion des stocks, approvisionnements, entretien des équipements, suivi du parc de véhicules, logistique de chantier
 - **Communication digitale** : stratégie Google Business, mise à jour de site internet, création de contenus
 - **Conciergerie du dirigeant** : gestion de rendez-vous personnels, réservations, organisation d'événements
- Carina propose des prestations **ponctuelles ou régulières**, à distance ou sur site, selon les besoins de chacun.
- Sa connaissance du terrain, son sens de l'anticipation et son approche humaine en font une ressource précieuse pour les professionnels qui souhaitent se recentrer sur leur cœur de métier.**

ADMINISTRATIF

ORGANISATION
PLANIFICATION

COMMERCIAL

CONCIERGERIE
DU DIRIGEANT

LOGISTIQUE

COMMUNICATION
DIGITALE



CARINA DI CATALDO

06 50 42 67 29

contactercarina@gmail.com

État civil

au 11 juillet 2025



NAISSANCE

- Capucine AMMANN, née à Peltre le 16 mai 2025
- Soën FORTES, né à Peltre le 24 mai 2025



MARIAGE

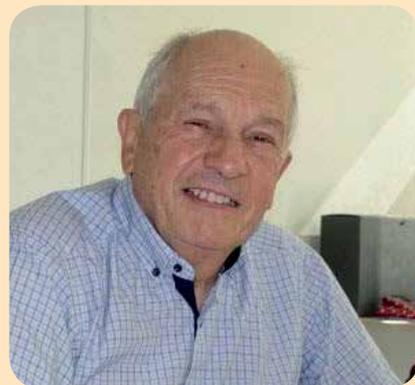
- CAVIN Nicolas et BUCHI Coralie, le 17 mai 2025
- POIROT Jean-Guillaume et FICHTER Stéphanie, le 7 juin 2025
- WAGNER Pierre et FRAPPÉ Aliéonor, le 17 juillet 2025



DÉCÈS

- VASSEUR Richard décédé le 1^{er} juillet 2025 à Vantoux

Au 11 juillet 2025 nous avons enregistré **1510 actes** au registre des naissances de la Commune.



MERCI JACQUES

Vous avez été nombreux à nous remercier pour l'article « **Peltre au temps des familles Pyrot de Crépy et d'Hannoncelles** » paru dans le « *Peltre Infos* » n°61 de mai 2025.

Les fidèles lecteurs du bulletin municipal ont sans doute reconnu la plume de notre ami **Jacques DEVAVRY**.

Enseignant d'histoire-géographie à la retraite, passionné par l'histoire de Peltre et de photographie, bien que n'étant plus conseiller municipal depuis 2020, il ne perd jamais une occasion d'écrire un article très documenté dans le bulletin municipal pour alimenter la rubrique « **Un lieu, une histoire** ».

Il n'est donc que justice de rendre à César ce qui est à César et de remercier très chaleureusement et très sincèrement Jacques pour ses contributions toujours très appréciées à notre bulletin municipal.

Calendrier des manifestations

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS À LA SALLE DES FÊTES

VENDREDI 18 JUILLET À 18H00 :
Quiz géant pour les familles autour de la science, proposé par le LIEC (Laboratoire Interdisciplinaire es Environnements Continentaux)

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE À 14H00 :
Forum des associations

VENDREDI 12 SEPTEMBRE À 19H00 :
Loto de l'AEA
(ouverture des portes à 18h00)

DIMANCHE 14 JUIN À 8H00 :
Fête sportive de l'AEA sur le plateau sportif
▪ Restauration et buvette
▪ Stand de tir à l'arc

SAMEDI 20 SEPTEMBRE À 9H00 :
Opération "Nettoyons la Nature".
Rendez-vous devant la mairie

SAMEDI 20 SEPTEMBRE À 17H00 :
Conférence sur le patrimoine de Peltre suite aux fouilles réalisées à la ferme de Ravinel animée par les archéologues de l'Eurométropole de Metz

SAMEDI 27 SEPTEMBRE À 16H00 :
Conférence animée par Patrick SERRE, historien, pour le 155^{ème} anniversaire du combat du 27 septembre 1870

DIMANCHE 5 OCTOBRE DE 9H00 À 17H00 :
Bourse puériculture de l'Association
« Les P'tites Toupies »

